

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité:

1/01/2014 au 31/12/2016

Régie de l'Electricité de Wavre

Haute tension		Basse tension
(3)	(4)	(5)
26-1kV	TransBT	BT

I TARIF DE RACCORDEMENT (art. 4. A.R. 11.7.2002) :
1. Etude d'orientation :

Le tarif à caractère unique destiné à couvrir les études d'orientation pour tout nouveau raccordement ou pour l'adaptation d'un raccordement existant

Utilisateurs > 56kVA
Injection :
Prélèvement

1. La puissance de raccordement est supérieur à 5000 kVA

2. La puissance de raccordement est supérieure à 1000 kVA ou s'effectue en un point situé à une distance supérieure à 100 m du réseau 26-1kV

3. La puissance de raccordement est > 250 kVA et <= 1000 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV

4. La puissance de raccordement est > 56 kVA et <=250 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV

Utilisateurs <= 56kVA
Injection ou prélèvement
2. Etude de détail :

Le tarif à caractère unique destiné à couvrir les études de détail pour tous nouveau raccordement ou pour l'adaptation d'un raccordement existant

Utilisateurs > 56kVA
Injection :
Prélèvement

1. La puissance de raccordement est supérieur à 5000 kVA

2. La puissance de raccordement est supérieure à 1000 kVA ou s'effectue en un point situé à une distance supérieure à 100 m du réseau 26-1kV

3. La puissance de raccordement est > 250 kVA et <= 1000 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV

4. La puissance de raccordement est > 56 kVA et <=250 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV

Utilisateurs <= 56kVA
Injection ou prélèvement

	Haute tension	Basse tension	
	(3)	(4)	(5)
<u>Utilisateurs > 56kVA</u>			
<u>Injection :</u>	3.887,82 €	sans objet	sans objet
<u>Prélèvement</u>	1.943,91 €	sans objet	sans objet
1. La puissance de raccordement est supérieur à 5000 kVA	1.943,91 €	sans objet	sans objet
2. La puissance de raccordement est supérieure à 1000 kVA ou s'effectue en un point situé à une distance supérieure à 100 m du réseau 26-1kV	1.943,91 €	sans objet	sans objet
3. La puissance de raccordement est > 250 kVA et <= 1000 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV	1.943,91 €	sans objet	sans objet
4. La puissance de raccordement est > 56 kVA et <=250 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV	1.943,91 €	109,06 €	115,64 €
<u>Utilisateurs <= 56kVA</u>			
<u>Injection ou prélèvement</u>	1.943,91 €	109,06 €	65,11 €
<u>Utilisateurs > 56kVA</u>			
<u>Injection :</u>	15.614,81 €	sans objet	sans objet
<u>Prélèvement</u>	7.807,41 €	sans objet	sans objet
1. La puissance de raccordement est supérieur à 5000 kVA	7.807,41 €	sans objet	sans objet
2. La puissance de raccordement est supérieure à 1000 kVA ou s'effectue en un point situé à une distance supérieure à 100 m du réseau 26-1kV	7.807,41 €	sans objet	sans objet
3. La puissance de raccordement est > 250 kVA et <= 1000 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV	7.807,41 €	sans objet	sans objet
4. La puissance de raccordement est > 56 kVA et <=250 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV	7.807,41 €	1.317,97 €	366,23 €
<u>Utilisateurs <= 56kVA</u>			
<u>Injection ou prélèvement</u>	7.807,41 €	1.317,97 €	103,11 €

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

<u>3. Raccordement</u>			
<u>Utilisateurs > 56kVA</u>			
<u>Injection :</u> <u>Prélèvement</u> <u>1. La puissance de raccordement est supérieur à 5000 kVA</u>	<p>Ce tarif est établi en fonction d'une grille de prix unitaires de prestation sur raccordement et d'un bordereau de prix unitaires de prestations diverses</p> <p>Ce tarif est établi en fonction d'une grille de prix unitaires de prestation sur raccordement et d'un bordereau de prix unitaires de prestations diverses</p> <p>Nouveau raccordement : Le raccordement a lieu sur la cabine de dispersion la plus proche du GRD susceptible de reprendre la charge demandée. Le devis couvre les frais relatifs : * à l'accès au réseau * au branchement * à l'installation des appareils de comptages * aux autres frais (voir grille de prestations)</p> <p>Adaptation d'un raccordement existant : Si le raccordement existant permet le renforcement sans adaptation des installations existantes, seul les frais d'accès au réseau et le coût de la mise à disposition de la puissance complémentaire seront facturé</p> <p>Si le raccordement nécessite une adaptation des installations existantes, ces frais viennent en compléments des coûts repris ci-avant (accès + mise à disposition de puissance)</p>	sans objet sans objet	sans objet sans objet
<u>2. La puissance de raccordement est supérieure à 1000 kVA ou s'effectue en un point situé à une distance supérieure à 100 m du réseau 26-1kV</u>			

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

<p>3. La puissance de raccordement est > 250 kVA et <= 1000 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV</p> <p>Nouveau raccordement : <u>* Accès au réseau (euro/kW)</u> 41,44 €/kW <u>* Branchement</u> Raccordement en antenne : 4.973,4129 €/Rac Raccordement en boucle : 9.946,8259 €/Rac <u>* Installation des appareils de comptages</u> 736,0691 €/Rac <u>* Autres frais :</u> Pose en terrain privé <u>Adaptation d'un raccordement existant :</u> Si le raccordement existant permet le renforcement sans adaptation des installations existantes, seul les frais d'accès au réseau et le coût de la mise à disposition de la puissance complémentaire seront facturé Si le raccordement nécessite une adaptation des installations existantes, ces frais viennent en compléments des coûts repris ci-avant (accès + mise à disposition de puissance)</p>	<p>sans objet</p>		<p>sans objet</p>
<p>4. La puissance de raccordement est > 56 kVA et <=250 kVA réalisé en un point situé à une distance inférieure à 100 m du réseau 26-1kV</p> <p>Nouveau raccordement : <u>* Accès au réseau (euro/kW)</u> 41,44 €/kW <u>* Branchement</u> Raccordement en antenne : 4.973,4129 €/Rac Raccordement en boucle : 9.946,8259 €/Rac <u>* Installation des appareils de comptages</u> 736,0691 €/Rac <u>* Autres frais :</u> Pose en terrain privé <u>Adaptation d'un raccordement existant :</u> Si le raccordement existant permet le renforcement sans adaptation des installations existantes, seul les frais d'accès au réseau et le coût de la mise à disposition de la puissance complémentaire seront facturé Si le raccordement nécessite une adaptation des installations existantes, ces frais viennent en compléments des coûts repris ci-avant (accès + mise à disposition de puissance)</p>	<p>Nouveau raccordement : <u>* Accès au réseau (euro/kW)</u> 53,66 €/kW <u>* Branchement</u> 2.062,8595 €/Rac <u>* Installation des appareils de comptages</u> 736,0691 €/Rac <u>* Autres frais :</u> Voir grille de prestations <u>Adaptation d'un raccordement existant :</u> Si le raccordement existant permet le renforcement sans adaptation des installations existantes, seul les frais d'accès au réseau et le coût de la mise à disposition de la puissance complémentaire seront facturé Si le raccordement nécessite une adaptation des installations existantes, ces frais viennent en compléments des coûts repris ci-avant (accès + mise à disposition de puissance)</p>	<p>Nouveau raccordement : <u>* Accès au réseau (euro/kW)</u> 82,38 €/kW Aérien Compteur simple tarif 870,0449 €/Rac Compteur Bihorai 1.397,7953 €/Rac Compteur trihoraire/Double 4.242,6736 €/Rac Aérosouterrain Compteur simple tarif 1.278,2652 €/Rac Compteur Bihorai 1.830,1317 €/Rac Compteur trihoraire/Double 4.490,1424 €/Rac <u>* Autres frais :</u> Voir grille de prestations</p>	

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Utilisateurs <= 56kVA

<p>Injection ou prélèvement</p> <p>Nouveau raccordement :</p> <p>* Accès au réseau (euro/kW) 41,44 €/kW</p> <p>* Branchement</p> <p>Raccordement en antenne : 4.973,4129 €/Rac</p> <p>Raccordement en boucle : 9.946,8259 €/Rac</p> <p>* Installation des appareils de comptages 736,0691 €/Rac</p> <p>* Autres frais : Pose en terrain privé</p> <p>Adaptation d'un raccordement existant :</p> <p>Si le raccordement existant permet le renforcement sans adaptation des installations existantes, seul les frais d'accès au réseau et le coût de la mise à disposition de la puissance complémentaire seront facturé</p> <p>Si le raccordement nécessite une adaptation des installations existantes, ces frais viennent en compléments des coûts repris ci-avant (accès + mise à disposition de puissance)</p>	<p>Nouveau raccordement :</p> <p>* Accès au réseau (euro/kW) 53,66 €/kW</p> <p>* Branchement</p> <p>2.062,8595 €/Rac</p> <p>* Installation des appareils de comptages 736,0691 €/Rac</p> <p>* Autres frais : Voir grille de prestations</p> <p>Adaptation d'un raccordement existant :</p> <p>Si le raccordement existant permet le renforcement sans adaptation des installations existantes, seul les frais d'accès au réseau et le coût de la mise à disposition de la puissance complémentaire seront facturé</p> <p>Si le raccordement nécessite une adaptation des installations existantes, ces frais viennent en compléments des coûts repris ci-avant (accès + mise à disposition de puissance)</p>	<p>Nouveau raccordement Monophasé :</p> <p>* Accès au réseau (euro/kW) 82,38 €/kW</p> <p>Aérien</p> <p>Compteur simple tarif 528,2917 €/Rac</p> <p>Compteur Bihoraire 528,2917 €/Rac</p> <p>Compteur trihoraire/double EN 920,4153 €/Rac</p> <p>Compteur à budget 735,1804 €/Rac</p> <p>Compteur à budget (art 34 AGW du 30.03.06) 100,0000 €/Rac</p> <p>Aérosouterrain</p> <p>Compteur simple tarif 720,5008 €/Rac</p> <p>Compteur Bihoraire 720,5008 €/Rac</p> <p>Compteur trihoraire/double EN 1.167,8842 €/Rac</p> <p>Compteur à budget 735,1804 €/Rac</p> <p>Compteur à budget (art 34 AGW du 30.03.06) 100,0000 €/Rac</p> <p>Nouveau raccordement Triphasé :</p> <p>* Accès au réseau (euro/kW) 82,38 €/kW</p> <p>Aérien</p> <p>Compteur simple tarif 616,9650 €/Rac</p> <p>Compteur Bihoraire 619,1314 €/Rac</p> <p>Compteur trihoraire/double EN 1.097,7619 €/Rac</p> <p>Compteur à budget 876,9329 €/Rac</p> <p>Compteur à budget (art 34 AGW du 30.03.06) 100,0000 €/Rac</p> <p>Aérosouterrain</p> <p>Compteur simple tarif 840,9608 €/Rac</p> <p>Compteur Bihoraire 858,2417 €/Rac</p> <p>Compteur trihoraire/double EN 1.345,2308 €/Rac</p> <p>Compteur à budget 876,9329 €/Rac</p> <p>Compteur à budget (art 34 AGW du 30.03.06) 100,0000 €/Rac</p>
---	--	--

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

5. Formule de location des installations de transformation :	<p>Le tarif périodique destiné à couvrir le droit d'usage par un utilisateur du réseau des installations de transformation, de compensation de l'énergie réactive ou de filtrage de la tension, lorsque celui-ci a opté pour une formule de location pour l'une ou plusieurs de ces installations</p>	<p>Le tarif est construit par k€ d'investissement à réaliser pour l'équipement demandé soit A €, une durée de vie économique 't', un taux d'intérêt (i) = 4,1 % et une prime de risque 'S' = 0 $A = A1 + A2;$ $A1$ montant à application unique = $A * 0,2 ;$ $A2 = A2r + A2g;$ $A2g = A2 * 0,5 payable en annuités constates au taux 'i' pendant 't' années (€/an)$ $A2r = A2- A2g payable en annuités constates au taux (i + S* A2r/A2) endant 't' années (€/an); Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$ $Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$</p>	<p>Le tarif est construit par k€ d'investissement à réaliser pour l'équipement demandé soit A €, une durée de vie économique 't', un taux d'intérêt (i) = 4,1 % et une prime de risque 'S' = 0 $A = A1 + A2;$ $A1$ montant à application unique = $A * 0,2 ;$ $A2 = A2r + A2g;$ $A2g = A2 * 0,5 payable en annuités constates au taux 'i' pendant 't' années (€/an)$ $A2r = A2- A2g payable en annuités constates au taux (i + S* A2r/A2) endant 't' années (€/an); Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$ $Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$</p>	<p>Le tarif est construit par k€ d'investissement à réaliser pour l'équipement demandé soit A €, une durée de vie économique 't', un taux d'intérêt (i) = 4,1 % et une prime de risque 'S' = 0 $A = A1 + A2;$ $A1$ montant à application unique = $A * 0,2 ;$ $A2 = A2r + A2g;$ $A2g = A2 * 0,5 payable en annuités constates au taux 'i' pendant 't' années (€/an)$ $A2r = A2- A2g payable en annuités constates au taux (i + S* A2r/A2) endant 't' années (€/an); Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$ $Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$</p>
6. Formule de location d'installations complémentaires de sécurité	<p>Le tarif périodique destiné à couvrir le droit d'usage par un utilisateur du réseau d'installations complémentaires de sécurité, d'alarme, de mesure et de comptage, ainsi que les installations complémentaires permettant les commandes centralisées et/ou les interventions à distance, lorsque celui-ci a opté pour une formule de location pour l'une ou plusieurs de ces installations</p>	<p>Le tarif est construit par k€ d'investissement à réaliser pour l'équipement demandé soit A €, une durée de vie économique 't', un taux d'intérêt (i) = 4,1 % et une prime de risque 'S' = 0 $A = A1 + A2;$ $A1$ montant à application unique = $A * 0,2 ;$ $A2 = A2r + A2g;$ $A2g = A2 * 0,5 payable en annuités constates au taux 'i' pendant 't' années (€/an)$ $A2r = A2- A2g payable en annuités constates au taux (i + S* A2r/A2) endant 't' années (€/an); Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$ $Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$</p>	<p>Le tarif est construit par k€ d'investissement à réaliser pour l'équipement demandé soit A €, une durée de vie économique 't', un taux d'intérêt (i) = 4,1 % et une prime de risque 'S' = 0 $A = A1 + A2;$ $A1$ montant à application unique = $A * 0,2 ;$ $A2 = A2r + A2g;$ $A2g = A2 * 0,5 payable en annuités constates au taux 'i' pendant 't' années (€/an)$ $A2r = A2- A2g payable en annuités constates au taux (i + S* A2r/A2) endant 't' années (€/an); Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$ $Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$</p>	<p>Le tarif est construit par k€ d'investissement à réaliser pour l'équipement demandé soit A €, une durée de vie économique 't', un taux d'intérêt (i) = 4,1 % et une prime de risque 'S' = 0 $A = A1 + A2;$ $A1$ montant à application unique = $A * 0,2 ;$ $A2 = A2r + A2g;$ $A2g = A2 * 0,5 payable en annuités constates au taux 'i' pendant 't' années (€/an)$ $A2r = A2- A2g payable en annuités constates au taux (i + S* A2r/A2) endant 't' années (€/an); Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$ $Entretien des équipements = A * 0,02 /12 (€/mois)$</p>

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Régie de l'Electricité de Wavre

Compteur à Budget - Procédure envisagée :	Periode de validité:	1/01/2014 au 31/12/2016
annulation avant 1er rendez-vous pour placement :		
frais administratif :	courrier :	rendez-vous placement : 52,66 €
frais administratif :	technique administratif	préparation compteur à budget 50,04 €
Frais Technique :	technique	Visite préalable à la pose du CàB 67,06 €
frais administratif :	technique administratif	création dossier ALE : 26,33 €
frais administratif :	technique administratif	commande carte : 16,47 €
		212,56 €
annulation durant ou après 1er rendez-vous pour placement :		
frais administratif :	courrier :	courrier - rendez-vous placement : 52,66 €
frais administratif :	technique administratif	préparation compteur à budget : 50,04 €
frais administratif :	technique administratif	création dossier ALE : 26,33 €
frais administratif :	technique administratif	commande carte : 16,47 €
frais administratif :	courrier :	courrier - avis de passage : 26,33 €
frais administratif :	technique administratif	planning 25,02 €
frais technique :	technique	déplacement - impossibilité de placement 78,15 €
frais administratif :	courrier :	constat impossibilité placement 26,33 €
frais administratif :	courrier :	demande coupure au fournisseur : 26,33 €
frais administratif :	courrier :	coupure au client+copie CPAS+fournisseur : 26,33 €
frais technique :	technique	déplacement sans placement CàB 78,15 €
frais technique :	technique	coupure au compteur (avec relevé d'index) 67,06 €
frais technique :	technique	coupure aérienne ou aéro souterraine (sans relevé d'index) 146,18 €
frais technique :	technique	coupure souterraine (sans relevé d'index) 395,60 €
frais technique :	technique	placement du compteur : 759,83 €
frais technique :	technique	Rélevé des index 67,06 €
frais administratif :	technique administratif	encodage + transmission des index : 26,33 €
frais administratif :	technique administratif	annulation de la carte : 16,47 €
annulation durant ou après 1er rendez-vous pour placement avec déplacement		
sans placement de CàB		
annulation durant ou après 1er rendez-vous pour placement avec coupure aérien		
ou aéro souterraine		
annulation durant ou après 1er rendez-vous pour placement avec coupure		
souterraine		
annulation durant ou après 1er rendez-vous pour placement avec placement		
compteur		
Coût de la pose d'un compteur à BudgetTriphasé sur 1er passage		1.073,78 €
Coût de la pose d'un compteur à BudgetTriphasé sur 2d passage		1.255,94 €
Coût de la pose d'un compteur à Budget Monophasé sur 1er passage		932,03 €
Coût de la pose d'un compteur à Budget Monophasé sur 2d passage		1.114,19 €

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité: 1/01/2014 au 31/12/2016

Régie de l'Electricité de Wavre**DROP Professionnel****Montants hors T.V.A. :**MTTransBTBT**avant rendez-vous placement :**

courrier :	rendez-vous placement :	52,66 €	52,66	52,66
------------	-------------------------	---------	-------	-------

rendez-vous coupure :

technique administratif :	préparation coupure :	52,66 €	52,66	52,66
---------------------------	-----------------------	---------	-------	-------

technique :	coupure :
-------------	-----------

au compteur	156,48 €	67,06	67,06
-------------	----------	-------	-------

aérien ou aéro souterrain	1.780,52 €	146,18	146,18
---------------------------	------------	--------	--------

Souterrain	3.192,89 €	395,60	395,60
------------	------------	--------	--------

Déplacement sans coupure effective	78,15 €	78,15	78,15
------------------------------------	---------	-------	-------

technique :	relevé d'index sur place	51,66 €	51,66	51,66
-------------	--------------------------	---------	-------	-------

technique administratif :	encodage et transmission des index :	26,33 €	26,33	26,33
---------------------------	--------------------------------------	---------	-------	-------

rétablissement :

technique administratif :	préparation rétablissement :	52,66 €	52,66	52,66
---------------------------	------------------------------	---------	-------	-------

technique :	rétablissement :
-------------	------------------

au compteur	156,48 €	67,06	67,06
-------------	----------	-------	-------

aérien ou aéro souterrain	1.780,52 €	146,18	146,18
---------------------------	------------	--------	--------

Souterrain	3.192,89 €	395,60	395,60
------------	------------	--------	--------

Déplacement sans rétablissement effective	78,15 €	78,15	78,15
---	---------	-------	-------

technique :	relevé d'index sur place	51,66 €	51,66	51,66
-------------	--------------------------	---------	-------	-------

technique administratif :	encodage et transmission des index :	26,33 €	26,33	26,33
---------------------------	--------------------------------------	---------	-------	-------

annulation de la coupure :

avant frozen period :	pas de prestation sauf lettre :	52,66	52,66	52,66
-----------------------	---------------------------------	-------	-------	-------

durant la frozen period :	relevé des index + encodage et transmission des index :	105,32	105,32	105,32
---------------------------	---	--------	--------	--------

le jour de la coupure :	relevé des index + encodage et transmission des index :	183,31	183,31	183,31
-------------------------	---	--------	--------	--------

Drop avec coupure

au compteur	523,59 €	344,76 €	344,76 €
-------------	----------	----------	----------

aérien ou aéro souterrain	3.875,00 €	606,32 €	606,32 €
---------------------------	------------	----------	----------

Souterrain	6.699,74 €	1.105,15 €	1.105,15 €
------------	------------	------------	------------

Déplacement sans coupure effective	470,25 €	470,25 €	470,25 €
------------------------------------	----------	----------	----------

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité:

1/01/2014 au 31/12/2016

Régie de l'Electricité de Wavre**Mouve - Out**

		<u>MT</u>	<u>TransBT</u>	<u>BT</u>
technique :	coupure au compteur avec relevé d'index	156,48	67,06	67,06
technique administratif :	encodage et transmission des index :	26,33 €	26,33	26,33
		339,28	160,45	160,45

MOZA**Frais administratifs :**

frais administratif :	Frais administratif + courrier - rendez-vous placer	52,66 €	52,66 €	52,66 €
frais technique :	Rélevé des index	67,06 €	67,06 €	67,06 €
frais administratif :	encodage + transmission des index :	26,33 €	26,33 €	26,33 €
		146,05 €	146,05 €	146,05 €

Frais de Coupe et de Rétablissement :

technique administratif :	préparation coupure :	52,66 €	52,66	52,66
technique :	coupure :			
	au compteur	156,48 €	67,06	67,06
	aérien ou aéro souterrain	1.780,52 €	395,60	395,60
	Souterrain	3.192,89 €	759,83	759,83
	Déplacement sans coupure effective	78,15 €	78,15	78,15
technique :	relevé d'index sur place	51,66 €	51,66	51,66
technique administratif :	encodage et transmission des index :	16,47 €	16,47	16,47

MOZA sans coupure

146,05 146,05 146,05

MOZA avec coupure

au compteur	503,87 €	325,04 €	325,04 €
aérien ou aéro souterrain	3.855,28 €	1.085,43 €	1.085,43 €
Souterrain	6.680,02 €	1.813,90 €	1.813,90 €
Déplacement sans coupure effective	251,60 €	251,60 €	251,60 €

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité:

1/01/2014 au 31/12/2016

REW - REGIE DE L'ELECTRICITE DE WAVRE

BRODEREAU DE PRIX DES PRESTATIONS DIVERSES EN HAUTE ET BASSE TENSION

POSTE	DESIGNATION	UNITES	P.U.
	RESEAU ELECTRIQUE AERIEN		
	1. Poteaux		
1.1	Plantation de poteau < = 800 Kgs	pièce	195,16
1.2	Plantation de poteau < = 800 Kgs isolé	pièce	309,89
1.3	Plantation de poteau > 800 Kgs et <= 1500 Kgs	pièce	483,76
1.4	Plantation de poteau > 800 Kgs et <= 1500 Kgs isolé	pièce	580,74
1.5	Supplément pour plantation de poteau <= 800 Kgs sans engin	pièce	259,03
1.6	Supplément pour plantation de poteau <= 800 Kgs isolé sans engin	pièce	309,89
1.7	Enlèvement de poteau béton avec fondation	pièce	163,22
1.8	Enlèvement de poteau bois ou béton sans fondation	pièce	163,22
1.9	Redressement de poteau existant	pièce	145,48
1.10	Plantation de poteau bois isolé	pièce	185,70
	2. Réseau Présassemblé		
2.1	Tirage du présassemblé 25-35 mm ²	m	0,30
2.2	Tirage du présassemblé 95 mm ²	m	1,60
2.3	Tirage du présassemblé 150 mm ²	m	2,60
2.4	Pose présassemblé sur poteau y compris équipement des poteaux	pièce	94,62
2.5	Pose présassemblé 25-35 mm ² sur façade	m	6,51
2.6	Pose présassemblé 95 mm ² sur façade	m	9,40
2.7	Pose présassemblé 150 mm ² sur façade	m	11,71
2.8	Mise à la terre (sur poteau ou façade) y compris réfections	pièce	87,53
2.9	Démontage réseau présassemblé sans enlèvement de poteaux	m	1,95
2.10	Exécution d'un sectionnement sur présassemblé	pièce	162,04
	3. Réseau cuivre		
3.1	Sectionnement isolé sur ligne cuivre y compris placement ferrures et isolateurs, réglage et mise sur isolateur Déplacement isolé de lignes cuivre (dépose, repose, réglage) par circuit par poteau y compris EP, nouvel équipement et enlèvement ancien équipement	pièce	205,80
3.2	Démontage réseau cuivre sans enlèvement de poteaux	pièce	177,42
3.3	Elagage	m	2,13
3.4		m	
	4. Branchements BT		
4.1	Renouvellement ou nouveau raccordement aérien	pièce	96,99
4.2	Prolongement raccordement souterrain	pièce	96,80
4.3	Renouvellement ou nouveau raccordement aérien isolé	pièce	117,10
4.4	Repiquage de raccordement aérien	pièce	28,39
4.5	Repiquage de raccordement souterrain	pièce	28,39
4.6	Renouvellement de colonne abonné	pièce	154,94
4.7	Confection d'une boîte de jonction sur câble souterrain 10-25 mm ²	pièce	81,61
4.8	Confection d'une boîte de jonction sur câble souterrain 35-70 mm ²	pièce	81,61
4.9	Confection d'une boîte de jonction sur câble souterrain 95-150 mm ²	pièce	111,18

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité: 1/01/2014 au 31/12/2016

	5. Enlèvement ou pose préassemblé sur façade		
5.1	Déséquipement ou équipement (préassemblé 4X95-150 + EP) d'une façade pour aménagement	pièce	171,50
5.2	Déséquipement ou équipement (préassemblé 4X16-35) d'une façade pour aménagement	pièce	86,34
	RESEAU ELECTRIQUE SOUTERRAIN		
	6. Pose câble		
6.1	Remontée des câbles sur poteau ou en façade	pièce	210,53
6.2	Remontée des câbles sur poteau ou en façade isolé	pièce	251,93
6.3	Tranchée sans revêtement (gravier, gazon ,dolomie)+ couvre câbles	m	20,34
6.4	Tranchée en trottoir (dalle beton, Klinkers, hydro, pavé naturel) + couvre câbles	m	43,59
6.5	Tranchée en voirie (Hydro, béton, Pavé béton, Pavé naturel) + couvre câbles	m	68,01
6.6	Forage (Φ 110 mm ou 160 mm)	m	130,11
6.7	Pose câble BT sans couvre câble et/ou longueur supplémentaire pour armoire ou poteau 4 X 10-16	m	1,95
6.8	Pose câble BT sans couvre câble et/ou longueur supplémentaire pour armoire ou remontée poteau 4 X 25-50	m	1,95
6.9	Pose câble BT sans couvre câble et/ou longueur supplémentaire pour armoire ou remontée poteau 4 X 70-120	m	4,85
6.10	Pose câble BT sans couvre câble et/ou longueur supplémentaire pour armoire ou remontée poteau 4 X 150-240	m	5,91
6.11	Pose de gaines (Φ 110mm ou 160mm) en tranchée ouverte	m	5,91
6.12	Fouille pour jonction souterraine <ul style="list-style-type: none"> Fouille pour jonction souterraine sans revêtement Fouille pour jonction souterraine en trottoir Fouille pour jonction souterraine en voirie 	m ³	69,78 176,23 211,72
6.13	Construction d'une chambre de tirage	m ³	1.170,95
6.14	Introduction des câbles en cabine	Q.P.	91,07
	7. Pose de mobilier urbain		
7.1	Pose d'une armoire de distribution type EH2-D	pièce	162,04
7.2	Pose d'une armoire de distribution type EH3-1 et son socle	pièce	210,53
	8. Eclairage public		
8.1	Implantation d'un candélabre métallique droit de 6,3 m à 8 m	pièce	177,42
8.2	Montage armature sur poteau béton	pièce	59,14
8.3	Montage armature sur façade	pièce	91,07
8.4	Démontage d'armature sur poteau béton	pièce	13,01
8.5	Démontage d'armature sur façade	pièce	30,75
8.6	Démontage d'un candélabre	pièce	61,50
	9. Prestations diverses		
9.1	Camion Grue avec chauffeur	h	65,05
9.2	Main d'œuvre	h	50,86
	9. Prestations urgentes en dehors des heures de travaux (7-17h)		
9.1	Les prestations effectuées en dehors des heures normales de travail càd 7h-17h, weekend et jour fériés sont exprimé en % des prestations normales	%	

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité: 1/01/2014 au 31/12/2016

10.	<u>10. Matériels Basse Tension</u>		
10.1	<u>Câble souterrain Basse Tension</u>		
	Câble EXVB 4 X 35	m	15,28
	Câble EXVB 4 X 50	m	29,42
	Câble EXVB 4 X 95	m	54,77
	Câble EAXVB 4 X 95	m	9,46
	Câble EXVB 4 X 120	m	69,19
	Câble EXVB 4 X 150	m	86,49
	Câble EAXVB 4 X 150	m	11,79
	Câble EXVB 4 X 10	m	4,51
	Câble EXVB 4 X 16	m	7,24
10.2	<u>Câble aérien Basse Tension</u>		
	Câble BAXB 4 X 95 + 54/6 + 2 X 16	m	6,88
	Câble BAXB 4 X 150 + 54/6 + 2 X 17	m	10,87
	Câble BAXB 4 X 35 + 54/6 + 2 X 16	m	6,36
	Câble BAXB 4 X 25	m	2,37
	Câble BAXB 4 X 16	m	1,42
10.3	<u>Couvre câble</u>		
	Couvre câble en rouleaux PE 1000 X 150 X 2,5 mm	m	1,94
	Couvre câble en rouleaux PE 1000 X 200 X 2,5 mm	m	3,23
	Couvre câble rigide PE 1000 X 150 X 12 mm	m	2,02
	Couvre câble rigide PE 1000 X 250 X 12 mm	m	3,36
10.4	<u>Armoire de trottoir</u>		
	Armoire de distribution type EH2-D	pièce	952,45
	Armoire de distribution type EH3-1	pièce	1.317,18
10.5	<u>Poteau béton réseau aérien Basse Tension</u>		
	Poteau béton 10/200 S	pièce	318,07
	Poteau béton 10/400 S	pièce	297,54
	Poteau béton 10/600 S	pièce	363,28
	Poteau béton 10/800 S	pièce	431,80
	Poteau béton 10/1000 S	pièce	485,87
	Poteau béton 10/400 D	pièce	371,76
	Poteau béton 10/600 D	pièce	461,85
	Poteau béton 10/800 D	pièce	532,69
	Poteau béton 10/1000 D	pièce	0,00

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité: 1/01/2014 au 31/12/2016

	<u>11. Matériels Haute Tension</u>		
11.1	Câbles Haute Tension		
	Câble EXeCWB 8,7/15 kV 1X50/16 np	m	10,42
	Câble EXeCWB 8,7/15 kV 1X95/25 np	m	15,17
	Câble BXeCWB 8,7/15 kV 3X(1X95/25) np + CuL 35	m	50,05
	Câble EXeCWB 8,7/15 kV 1X150/25 np	m	18,18
	Câble EXeCWB 8,7/15 kV 1X240/25 np	m	29,09
	Câble EAXeCWB 8,7/15 kV 1X150/25 np	m	11,35
	Câble EAXeCWB 8,7/15 kV 1X240/25 np	m	18,17
11.2	Câbles signalisation Haute Tension		
	TWWAV/PJ 14X4X0,8	m	7,03
	TWWAV/PJ 30X4X0,8	m	14,61
11.3	Jonctions et Terminales		
	Jonctions	pièce	565,72
	Jonctions de transition	pièce	949,77
	Terminales Plug	pièce	968,70
	Terminales standard	pièce	351,91
	<u>12. Transformateurs</u>		
	160 kVA 7 bornes	pièce	9.438,58
	250 kVA 7 bornes	pièce	11.094,47
	400 kVA 7 bornes	pièce	13.939,06
	630 kVA 7 bornes	pièce	19.060,49
	Installation transformateur	pièce	13.741,83
	Réalisation des liaison monopolaire 50 ² Cu PRC	pièce	1.482,85
	TOTAL CHANTIER HORS TVA		

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité:

1/01/2014 au 31/12/2016

REW - REGIE DE L'ELECTRICITE DE WAVRE

PRIX DES PRESTATIONS SUR RACCORDEMENT

OBJET:		UNITES	P.U.
	13. Compteur et groupe comptage en Basse Tension		
13.1	Raccordement au Réseau Aérien		
13.1.1	Raccordement au Réseau Aérien 2 fils	pièce	90,26
13.1.2	Raccordement au Réseau Aérien 3 fils	pièce	120,37
13.1.3	Raccordement au Réseau Aérien 4 fils	pièce	146,18
13.1.4	* Nb de m de Tresse de raccordement > 10 m par tranche de 5 m	tranche	12,90
13.1.5	Raccordement du câble client dans son coffret compteur	Pièce	23,71
13.2	Raccordement au Réseau Souterrain		
13.2.1	* Nb de m de raccordement > 10 m	m	34,41
13.3	Raccordement en cabine de distribution		
13.4	Petites Fournitures		
13.4.1	* Embout Thermorétractable	pièce	2,80
13.4.2	* Couvre-câble de 150 mm (m)	pièce	1,64
13.4.3	* Protection de remontée de câble sur poteau	pièce	3,90
13.5	Module de raccordement		
13.5.1	* module simple	pièce	51,70
13.5.2	* ensemble de modules	pièce	132,11
13.6	Protection Générale		
13.6.1	* 15/39	pièce	188,95
13.6.2	* 39/63	pièce	202,53
13.6.3	* 66/100	pièce	292,66
13.6.4	* 160 Amp	pièce	517,67
13.6.5	* 250 Amp	pièce	703,61
13.6.6	* 400 Amp	pièce	1.111,85
13.7	Module de Comptage		
13.7.1	Mono * 10 * 16 * 20 * 25 * 32 * 40	pièce	153,66
13.7.2	Mono 2 * 4 * 6 * 50 * 63	pièce	159,60
13.7.3	Tri * 16 * 20 * 25 * 32	pièce	195,08
13.7.4	Tri * 4 * 40 * 50 * 63	pièce	206,75
13.7.5	* 15/39	pièce	264,65
13.7.6	* 39/63	pièce	263,66
13.7.7	* 66/100	pièce	448,16
13.7.8	* 160 Amp	pièce	1.767,54
13.7.9	* 250 Amp	pièce	1.767,54
13.7.10	* 400 Amp	pièce	1.172,47
13.8	Pose du 1er Compteur		
13.9	Pose des Compteurs supplémentaires		
13.10	Pose disjoncteurs		
13.10.1	* disjoncteur mono	pièce	47,32
13.10.2	* disjoncteur triph	pièce	94,56
13.11	Pose contact hors potentiel		
13.11.1	Pose d'un conact hors potentiel pour bascule tarifiaire	pièce	40,50
13.11.2	Mise à disposition d'implusions de comptage	pièce	162,01
13.12	Remplacement ordinaire par bihoraire		
13.12.1	Dans un coffret existant	pièce	182,91
13.12.2	Supplément pour coffret télécommande	pièce	81,38
13.12.3	Dans un nouveau coffret 25S60 mono	pièce	372,90
13.12.4	Dans un nouveau coffret 25S60Triphasé	pièce	390,38
13.12.5	Remplacement d'un compteur bihoraire par un simple tarif dans un coffret existant	pièce	91,46
13.13	Remplacement mono par triphasé (3.11.3)		
13.14	Renforcement disjoncteur (3.9)		
13.15	Remplacement de fusibles		

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

		Periode de validité:	1/01/2014 au 31/12/2016
13.16	Renforcement compteur et disjoncteur (3.9)	pièce	104,64
13.17	Déforcement de disjoncteur réglable professionnel	pièce	69,74
13.18	Déplacement inutiles pdt les heures de service	pièce	78,15
13.19	Déplacement inutiles pdt les heures de gardes	pièce	117,22
13.20	Repose de scellés non autorisé	pièce	69,74
13.21	Vérification - étalonnage de compteur	pièce	69,74
13.22	Remplacement d'un regard en verre	pièce	69,74
13.23	Raccordement de chantier Raccordement de chantier < 15 kVA Par kVA > ou = 15 kVA	pièce kVA	147,11 4,61
13.24	Main d'œuvre Employé Ouvrier Electricien	h h	26,33 23,71
13.25	Déplacement Elévateur-Camion grue Véhicule léger	h h	19,64 4,24
13.26	Remplacement d'un compteur type simple quadrants par un compteur 4 quadrants	pièce	278,89
	Prestations diverses (voir bordereau de prix)	Total	
	Frais généraux %		16,53
	TOTAL CHANTIER HORS TVA		

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité: 1/01/2014 au 31/12/2016

REW - REGIE DE L'ELECTRICITE DE WAVRE

PRIX DES PRESTATIONS SUR RACCORDEMENT EN HAUTE TENSION

<u>OBJET :</u>	<u>UNITES</u>	<u>Prix Total</u>
14. Equipement Haute Tension		
14.1 Batiment cabine Haute Tension		
Cabine 2100X4300 placée	pièce	27.532,07
Cabine 2100X5000 placée	pièce	27.532,07
Cabine 2100X7000 placée	pièce	30.870,47
14.2 Equipement Haute Tension		
14.2.1 Matériel modulaire		
Cellule arrivée-départ directe avec détecteur de défaut	pièce	3.698,76
Cellule protection transfo	pièce	4.493,41
Cellule disjoncteur avec relais et protection directe intégrée	pièce	19.832,15
Cellule de présence de tension	pièce	5.895,65
Cellule de comptage	pièce	5.896,84
Relais de protection SPAJ	pièce	2.107,72
14.2.2 Matériel ouvert		
Disjoncteur départ 630 Amp avec relais et protection indirecte intégrée	pièce	7.979,34
Interrupteur + MALT 630 Amp	pièce	1.701,21
Rupto 400 Amp	pièce	2.133,61
14.2.3 Matériel de télésignalisation		
Automate programmable + alimentation de secours SPAJ TBOX	pièce	11.127,72
Automate de supervision		
14.3 Equipement Basse Tension		
TGBT 8 départs avec dalle EP et protection disj 630 Amp	pièce	4.788,63
TGBT 10 départs avec dalle EP et protection disj 1250 Amp	pièce	5.852,12
14.4 Manœuvre haute tension		
Mise hors tension et rétablissement d'une cabine client pour entretien	pièce	208,64
Mise hors tension et rétablissement d'une cabine client pour entretien en dehors des heures de travail	pièce	312,95
Rétablissement de l'alimentation à la demande du client/fournisseur	pièce	156,48
Coupure de l'alimentation à la demande du client/fournisseur	pièce	156,48
Manœuvre sur le réseau haute tension	pièce	104,32
Ouverture et fermeture Cabine à la demande du client avec 1/2 heure d'attente sur place	pièce	78,24
Prestations diverses (voir bordereau de prix)	Total	
Frais généraux		16,53
TOTAL CHANTIER HORS TVA		

TARIFS DU RESEAU DE DISTRIBUTION 2014-2015-2016

Periode de validité: 1/01/2014 au 31/12/2016

Régie de l'Electricité de Wavre

Tarifs des produits et services divers en Electrcité	<u>MT</u>	<u>TransBT</u>	<u>BT</u>
relevés :			
relevés annuels :			
Mouve Out -Déménagement MOZA	voir annexe	voir annexe	tarif GRD
Drop - coupure professionnelle :	voir annexe	voir annexe	voir annexe
Placement compteur à budget :	voir annexe	voir annexe	voir annexe
placement du compteur à budget :			100,00 €
actifaction du 1300 watts changement de statut client :			55,89 €
désactivation du 1300 watts changement de statut client :			55,89 €
placement et enlèvement d'un limiteur de puissance			55,89 €
remplacement compteur à budget suite à des dégâts causés par le client			devis
fin de contrat privé - professionnel :			
lettre type à envoyer aux clients (recommandé)			26,33 €
switch vers le fournisseur par défaut			Gratuit
déménagement :			
demande de plombage du compteur d'électricité :			55,89 €
demande de déplombage du compteur d'électricité :			55,89 €
forains :			
mise en service + mise hors service de l'alimentation de l'armoire forain :			
Mono 230 V			89,56 €
32 Amp			
Triphasé 230 V+N			132,20 €
32 Amp			
63 Amp			172,79 €
Triphasé 400 V+N			
32 Amp			161,14 €
63 Amp			247,15 €
100 Amp			350,44 €
camelots - marché - festivités :			
mise en service + mise hors service de l'alimentation de l'armoire :		voir forains	
mise à disposition de ralongs :			48,76 €
mise à disposition de matériel de comptage :			48,76 €
Raccordement de chantier :			
caution :			300,00 €
pose et dépose du raccordement de chantier :			tarif GRD
étaillonage compteur :			
étaillonage du compteur sur place :			55,89 €
étaillonage du compteur - contrôle en série :			55,89 €
étaillonage d'un compteur - laboratoire :			devis
divers :			
déplacement inutile en dehors des heures de service:			117,22 €
déplacement inutile pendant les heures de service:			78,15 €
repose de scellés - bris non autorisé			78,15 €
fraude			1.000,00 €
remplacement compteur suite à des dégâts causés par le client			devis
remarques : les prix seront majorés de 50% pour les prestations en dehors des heures de travail pendant les jours ouvrables et de 100% pour les prestations en dehors des heures de travail les week-ends et jours fériés.			